

L'association "Aux Actes Citoyens" ne s'est pas trompée, cette année encore... Vous le savez, elle a programmé pour son festival, le vendredi 27 mai prochain, "Le Petit Coiffeur" écrit et mis en scène par notre ami Jean-Philippe Daguerre.

Nous l'avions décidé il y a un an, nous savions depuis quelques semaines que ce spectacle était "éligible aux Molières" !

Et bien, la nouvelle vient de tomber aujourd'hui... "Le Petit Coiffeur" est officiellement nominé aux Molières 2022 !

Décidément, cela porte bonheur que d'être programmé à Tomblaine !

